

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail- Patrie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE
CONTRE LE PALUDISME

**Enquête de couverture et d'utilisation des MILDA dans les sept districts de santé du
MFOUNDI et de SOA en décembre 2012**

MANUEL D'INSTRUCTIONS DE L'AGENT ENQUETEUR

Novembre 2012

TABLE DE MATIÈRES

1. Contexte, justificatifs de l'étude.....	1
I. OBJECTIF GENERAL	1
II. OBJECTIFS SPECIFIQUES	1
3. Champ de l'enquête et population cible	2
4. Méthodologie de choix de ménages à enquêter.....	2
4.1 Taille de l'échantillon.....	2
4.2 Nombre de ménages à visiter par grappe ou ZD	2
4.3 Collecte des données (superviseurs et agents enquêteurs).....	3
CHAPITRE II : DENOMBREMENT DES ZONES D'ENQUETE.....	4
2.1- Reconnaissance de la ZD	4
2.2- Enumération des ménages.....	4
2.3- Présentation des fiches	5
5. Instructions pour le remplissage du questionnaire	7
5.1. Identification et quelques renseignements sur le ménage	7
5.3. Renseignements sur la collecte	7
5.4. Renseignements sur la saisie	7
5.5. Observations.....	7
5.6. Composition et caractéristiques des membres du ménage : CM.....	7
5.9. Description des moustiquaires : DM.....	13

1. Contexte, justificatifs de l'étude

Dans le cadre de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement en 2015, le Cameroun s'est engagé à atteindre la « Couverture universelle des populations en Moustiquaires Imprégnées d'insecticides de Longue Durée d'Action (MILDA) », ceci afin de diminuer d'une manière significative la morbidité et la mortalité dues au paludisme. Pour ce faire, 8 026 755 MILDA ont été distribuées sur l'ensemble du territoire national pendant la Campagne de distribution gratuite menée en 2011, dont 1 591 785 MILDA dans la Région du Centre.

Dans la Région du Centre, à l'issue du dénombrement – processus d'identification des bénéficiaires et de quantification effective du besoin – il s'est avéré que les besoins en MILDA des ménages des sept districts de santé de la Région étaient supérieurs à la quantité des MILDA mise à leur disposition. Pour répondre aux besoins des populations, 171 844 MILDA ont été redéployées des Districts ayant un excédent en MILDA vers les Districts ayant un déficit, en priorisant les Districts de la ville de Yaoundé. Malgré ces redéploiements en MILDA, un GAP estimé à 217 479 MILDA est resté dans les six districts de santé du Mfoundi et le district de santé de Soa, dans lesquels les taux de couverture les plus faibles ont été observés selon les données administratives de la 1^{ère} phase de distribution des MILDA.

Face à cette situation, l'UNICEF soucieux de protéger les Camerounais contre le paludisme, en partenariat avec le Ministère de la Santé Publique à travers le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) a pourvu une donation de 217 600 MILDA dans ces sept districts de la Région du Centre (Districts de santé de Biyem-Assi, de la Cité-Verte, de Djoungolo, d'Efoulan, de Nkolbisson, de Nkoldongo et de Soa) et a mobilisé les fonds pour couvrir les coûts opérationnels de la distribution gratuite des dites MILDA. Cette distribution complémentaire, don de l'UNICEF, a eu lieu du 20 au 27 juin 2012.

Afin d'évaluer le niveau de couverture et d'utilisation des MILDA dans les six districts de santé du Mfoundi et de celui de Soa, l'Institut National de la Statistique a été sollicité pour mener une étude statistique auprès des ménages bénéficiaires. Il sera également question de dégager les perspectives d'avenir de ce projet pour la lutte contre le paludisme au Cameroun.

Au terme de la réalisation de cette évaluation, le Ministère de la Santé Publique envisage, avec l'appui financier de l'UNICEF, la tenue d'un atelier de restitution et de validation des résultats avec toutes les parties prenantes.

I. OBJECTIF GENERAL

L'objectif global de cette étude est de réaliser une enquête d'évaluation du niveau de couverture et d'utilisation des MILDA parmi les populations des six districts de santé du Mfoundi et de celui de Soa.

II. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Plus spécifiquement, il s'agira de :

1. Evaluer le taux de couverture et d'utilisation des MILDA par type de population (population des ménages, enfants de moins de 5 ans, femmes enceintes) parmi les populations des six districts de santé du Mfoundi et de celui de Soa.
2. Recenser et analyser les différentes raisons de non utilisation de la MILDA dans les ménages.
3. Proposer des recommandations en vue d'améliorer la lutte contre le paludisme au Cameroun

3. Champ de l'enquête et population cible

Le champ de l'enquête à réaliser est constitué du Département du Mfoundi (ville de Yaoundé composée de 7 arrondissements) et de l'Arrondissement de Soa qui est dans le Département de la Mefou Afamba, dans la région du Centre. La population cible principale de l'enquête est constituée des personnes, quel que soit le sexe ou l'âge, potentielles bénéficiaires du don des MILDA. Celles-ci sont observées à partir des ménages auxquels elles appartiennent. L'enquête se déroule auprès des ménages ordinaires (par opposition aux ménages collectifs tels que les internats, les casernes, les hôpitaux, les couvents, etc.) résidant dans le champ de l'enquête à l'exclusion des membres du corps diplomatique et de leurs ménages.

Un ménage ordinaire est par définition un ensemble composé d'une ou de plusieurs personnes, apparentées ou non, vivant dans un ou plusieurs logements de la même concession. Ces personnes prennent le plus souvent leurs repas en commun et mettent en commun tout ou partie de leurs ressources pour subvenir aux besoins courants ou vitaux. Elles reconnaissent l'autorité d'une seule personne appelée chef de ménage.

4. Méthodologie de choix de ménages à enquêter

4.1 Taille de l'échantillon

Sur l'ensemble des sept districts de santé concernés par l'enquête, on enquête 3 200 ménages ; soit 400 ménages par arrondissement, dont la répartition dans les différents arrondissements est donnée par le tableau ci-après :

Arrondissement	Echantillon ZD				Echantillon ménages
	Urbain	Semi-urbain	Rural	Total ZD	
SOA		10	10	20	400
YAOUNDE 1	20	0	0	20	400
YAOUNDE 2 & 7	40	0	0	40	800
YAOUNDE 3	20	0	0	20	400
YAOUNDE 4	20	0	0	20	400
YAOUNDE 5	20	0	0	20	400
YAOUNDE 6	20	0	0	20	400
Total général	140	10	10	160	3 200

Ces ménages seront répartis uniformément dans 160 grappes tirées au hasard à raison de 20 ménages par grappe.

4.2 Nombre de ménages à visiter par grappe ou ZD

Pour identifier les 20 ménages de chaque grappe, l'agent enquêteur aura à parcourir toute la ZD en dénombrant tous les ménages (M ménages), puis dressera une liste exhaustive à partir de laquelle il en choisira 20 selon la méthode de la table aléatoire :

Pour tirer les 20 ménages d'une ZD, on doit :

- calculer, dans un premier temps, le pas de tirage qui est donné par la formule $p=M/20$ (Ce résultat n'est pas arrondi) ;
- choisir ensuite un nombre au hasard compris entre 1 et $[p]$ (partie entière de p), soit x ce nombre ;
- prendre les ménages ayant pour numéro séquentiel x ; $[x + p]$; $[x + 2p]$; $[x + 3p]$; ... ; jusqu'à $[x + (m - 1)p]$ comme échantillon.

NB : [] est la fonction partie entière. Exemple : [3]=3, [4,5]=4, [12,9]=12, [6,2]=6.

4.3 Collecte des données (superviseurs et agents enquêteurs)

Une personne sera interviewée par ménage, en général le chef de ménage ou à défaut son épouse ou une autre personne capable de fournir des informations sur la distribution et l'utilisation des MILDA. Les enquêteurs devront vérifier l'utilisation des MILDA dans les ménages (si celles-ci sont effectivement accrochées au-dessus du lit, au moment de l'enquête).

Les enquêteurs utilisent des questionnaires pour enregistrer les réponses des enquêtés. Les sections 1 et 3 des questionnaires sont importantes pour une évaluation éventuelle des données d'enquête et sont conformes au protocole d'enquête. Les nom et code de l'agent enquêteur à la section 3 du questionnaire sont importants pour le suivi du travail de chaque agent enquêteur par le superviseur. En dehors du module sur la composition et caractéristiques des membres du ménage, une personne sera interviewée par ménage, en général le chef de ménage ou à défaut son épouse ou une autre personne capable de fournir des informations sur la distribution et l'utilisation des MILDA.

Un questionnaire sera rempli même pour les ménages n'ayant reçu aucune moustiquaire.

CHAPITRE II : DENOMBREMENT DES ZONES D'ENQUETE

Le dénombrement est la première étape de la collecte dans une zone de dénombrement (ZD). Cette étape est primordiale et doit être exécutée avec le plus de rigueur possible car c'est à son terme qu'est constituée la base de tirage des ménages à enquêter. Ne commencez le dénombrement dans une ZD qu'après avoir pris contact avec les autorités administratives et/ou traditionnelles du ressort de cette ZD (chefs de quartiers, chefs de villages, chefs de canton, etc.).

Pour les ZD tirées à l'EESI 2, on devra considérer le dénombrement qui a été fait à cette occasion.

Dans une ZD non EESI 2 donnée, cette opération consiste, à parcourir toute la ZD pour la délimiter et en faire un schéma, puis à numéroter systématiquement tous les ménages s'y trouvant afin de préparer la base de tirage des ménages à enquêter. Le dénombrement donnera également une estimation de la population qui habite cette zone de dénombrement au moment de l'enquête. L'opération se déroule en deux étapes :

1. La reconnaissance de la ZD qui donne lieu à l'élaboration du plan de situation de la Zone de dénombrement ;
2. L'énumération des ménages de la ZD à l'aide de la fiche de dénombrement.

2.1- Reconnaissance de la ZD

Pour la reconnaissance de la ZD, on dispose souvent d'une carte de la zone généralement issue du dernier recensement ou d'une précédente enquête. Sur le plan pratique, cette reconnaissance se fait selon les étapes suivantes :

- Identifiez les limites de la ZD ; celles-ci peuvent être des routes, des cours d'eau, des montagnes, etc. Il faudra tenir compte de la forme de la ZD sur la carte ; le guide et certaines autorités peuvent être utiles pour reconnaître certains repères figurant sur les cartes ;
- Faites le tour de la ZD afin de déterminer le moyen le plus efficace pour dénombrer tous les ménages ;
- Divisez la ZD en blocs de maisons, de quartiers ou autres si possible ;
- Dressez le plan de situation de la ZD sur le croquis (schéma de la ZD en annexe) en faisant ressortir clairement les éléments suivants :
 - Les routes principales qui y mènent ;
 - Les principales voies de communication desservant la ZD ;
 - L'emplacement des quartiers et groupes d'habitation ;
 - Les limites de chaque quartier/localité (composant la ZD) matérialisées par les points de repère identifiables (cours d'eau, église, chapelle, quelques structures avec numéro d'identification, etc.) ;
 - Le sens de progression de la numérotation des ménages (à l'aide d'une ou plusieurs flèches) en indiquant les ménages pouvant servir de repère.

2.2- Enumération des ménages

L'énumération des ménages, dans une ZD se fait à l'aide de la fiche de dénombrement. Elle consiste à dresser, par ZD tirée, la liste exhaustive des ménages, en numérotant d'abord les structures et les ménages à l'intérieur des structures (bâtiments, immeubles d'habitation, bureaux ou commerces, concessions, simples villas ou maisons isolées, etc.). Chaque ménage de la ZD aura donc un numéro d'identification unique à 5 chiffres précédé du sigle ECUM. Ce numéro aura la forme ECUM/XXX/YY où XXX représente le numéro de la structure et YY celui du ménage.

Le numéro sera inscrit à la craie ou au marqueur à un endroit visible, non accessible aux enfants et non exposé aux intempéries.

Lorsqu'un même ménage occupe plusieurs maisons ou cases (cas des concessions ou des Saré), inscrivez le même numéro de ménage sur chaque maison d'habitation.

Lorsqu'une structure n'est pas habitée, son numéro s'écrit ECUM/XXX/00. Dans la colonne numéro du ménage de la feuille de dénombrement, écrivez 00 et sautez la séquence ménage correspondante.

Une liste séquentielle des ménages de la ZD sera générée à partir de cette numérotation. De cette liste séquentielle, les ménages-échantillon seront tirés et auront à répondre aux questionnaires de l'enquête.

NB: En cas d'ambiguïté sur les limites d'une ZD, sollicitez votre superviseur qui vous aidera à trancher.

2.3- Présentation des fiches

Les fiches utilisées au cours de la phase de dénombrement sont de 3 types à savoir : les fiches de dénombrement, les schémas des ZD et les fiches de l'échantillon.

2.3.1- Fiche de dénombrement

Cette fiche permet l'enregistrement de tous les ménages dénombrés dans une ZD donnée. Elle comprend deux parties :

- L'entête qui permet de saisir les informations sur l'énumération des fiches utilisées, sur la localisation de la ZD et sur la collecte ;
 - Pour la numérotation des fiches, indiquez à chaque fois le numéro de la fiche utilisée (1/n ; 2/n ; 3/n ; ... ; n/n). Dès que le travail est terminé dans une ZD, inscrivez le nombre total des fiches utilisées dans cette ZD pour faire le dénombrement. Par exemple, dans une ZD où vous avez utilisé un nombre n=6 de fiches, reportez ce nombre sous la barre de fraction (1/6 ; 2/6 ; ... ; 6/6.) ;
 - Pour la localisation de la ZD, écrivez dans son intégralité et lisiblement le nom de l'arrondissement, de la localité/quartier et du milieu dans lequel se trouve la ZD. Inscrivez le code correspondant à chacune de ces informations dans les cases réservées à cet effet. Les codes arrondissement se trouvent dans le questionnaire, tandis que les numéros RGPH3 et séquentiels de ZD vous seront donnés par le superviseur. Par exemple, pour l'arrondissement de Soa inscrivez : SOA [_8_]. Notez que le remplissage des bacs à codes s'effectue en cadrant à droite.
 - Les informations sur la collecte sont relatives aux noms et visas de l'enquêteur et du superviseur, et à la date du contrôle de la fiche.
- Le tableau qui comprend 7 colonnes permet d'identifier par ligne : le numéro de la structure, le numéro du ménage, le numéro séquentiel du ménage rempli à l'issue du dénombrement, le nom du chef de ménage, son sexe, la taille du ménage. Une colonne observation enregistre divers renseignements complémentaires sur le ménage. Chaque ligne du tableau doit être remplie pour un et un seul ménage. Son remplissage se fait au cours du dénombrement (sauf pour le numéro séquentiel qui se fait à la fin du dénombrement de la ZD).

- Première colonne (Numéro de la structure) : Inscrivez le numéro qui a été affecté à la structure lors du dénombrement ;
- Deuxième colonne (Numéro du ménage) : Inscrivez le numéro qui a été affecté au ménage lors du dénombrement. Il correspond au numéro du ménage dans la structure (ECUM/026/04 signifie ménage numéro 04 de la structure numéro 026 et ECUM/060/00 signifie que la structure 060 n'est pas habitée) ;
- Troisième colonne (Numéro séquentiel du ménage) : La numérotation séquentielle se fait à la fin du dénombrement sur la base des structures habitées.
- Quatrième colonne (Nom et prénom du chef de ménage) : Ecrivez, en toutes lettres, les noms et prénoms du chef de ménage ;
- Cinquième colonne (Sexe du chef de ménage) : Inscrivez le code correspondant au sexe du chef de ménage. 1 = masculin ; 2 = féminin ;
- Sixième colonne (Taille du ménage) : Inscrivez le nombre de personnes vivant régulièrement dans le ménage. C'est une approximation, surtout si aucun membre du ménage n'est présent lors du dénombrement. L'information pourrait alors provenir d'un voisin. Tachez d'obtenir autant que possible la taille de chaque ménage ;
- Septième colonne (Observations) : Inscrivez dans cette colonne toute information utile concernant le ménage, sa localisation et les conditions dans lesquelles le dénombrement s'est déroulé. En particulier, celles relatives à la présence ou non d'un membre du ménage, au repérage du ménage, etc. (Exemple : Chef de quartier, chef de bloc, en face de Elise bar, etc.)

2.3.2- Plan de situation de la zone de dénombrement

Ce plan est dessiné par vous. Il donnera, de manière lisible, la forme de la ZD, les principaux repères (routes, cours d'eau, collines, etc.) délimitant les blocs de maisons ainsi qu'un échantillon de numéros de bâtiments par bloc. Le schéma ainsi obtenu permet d'actualiser et de compléter la carte de la ZD disponible dans les documents de cartographie.

L'entête de cette fiche est, à quelques variables près, identique à celle de la fiche de dénombrement et sera donc remplie de la même manière.

2.3.3- Fiche de l'échantillon des ménages

A l'issue du dénombrement, le superviseur procède au tirage des ménages et au remplissage de la fiche échantillon. Celle-ci indique, pour chaque ZD, la liste des ménages qui seront enquêtés. Outre le numéro de la ZD, cette fiche contient des indications sur les numéros des ménages, le nom de leur chef et quelques informations sur le remplissage du questionnaire et le repérage du ménage.

L'entête de cette fiche est à quelques variables près, identique à celle de la fiche de dénombrement et sera donc rempli de la même manière.

5. Instructions pour le remplissage du questionnaire

5.1. Identification et quelques renseignements sur le ménage

Cette première section porte sur les éléments d'identification du ménage, le nom du chef de ménage, la taille du ménage et le résultat de la collecte. Elle comprend dix variables. Les questions 102, 104 à 107 sont renseignées à partir des informations fournies par votre superviseur.

103. Numéro du ménage dans la ZD

Cette information est tirée de la fiche échantillon.

109. Nombre total de personnes dans le ménage

Il s'agit ici d'indiquer le nombre total de personnes enregistrées dans le ménage. Voir le tableau de la section suivante.

5.3. Renseignements sur la collecte

201. Enquêteur

Indiquez vos noms et prénoms ainsi que votre code qui vous sera donné par votre superviseur.

202. Superviseur

Après que vous ayez rempli le questionnaire et jugé satisfaisant, passez à votre superviseur qui après l'avoir vérifié et validé, inscrit ses noms et prénoms ainsi que son code.

203. Date d'enquête

Indiquez le jour et le mois de votre (premier) passage dans le ménage. L'année 2012 correspondant est pré-imprimé.

5.4. Renseignements sur la saisie

Cette partie ne vous concerne pas. Par conséquent n'y écrivez rien.

5.5. Observations

Indiquez dans ce cadre les observations sur le ménage, le déroulement de l'enquête, l'accueil, les difficultés, la durée de l'interview, etc... Cette partie est renseignée de préférence à la fin de l'interview.

5.6. Composition et caractéristiques des membres du ménage : CM

Pour cette section, enregistrez d'abord tous les membres de ménage, y compris les nouveaux nés. Afin de garantir l'exhaustivité, commencer par le chef de ménage, ensuite chaque conjointe suivie de ses enfants, et puis les autres membres de parenté moins proche ou non apparentés.

Vous poserez ces questions relatives aux membres du ménage, au chef de ménage, son conjoint ou à la personne adulte qui tient lieu de son représentant. Cependant, pour les membres adultes, il est plus pertinent qu'ils répondent eux même aux questions les concernant.

Ce tableau doit être renseigné individu après individu, c'est-à-dire colonne après colonne. Veuillez respecter scrupuleusement cette instruction afin d'éviter les erreurs de remplissage.

CM01 : Lien de parenté avec le chef de ménage

Le lien de parenté traduit la relation ou filiation de chaque membre du ménage avec le chef de ménage. Pour être plus explicite, posez la question suivante à l'enquêté : « *Qui est (Nom) pour vous ?* » si c'est le chef de ménage qui est le répondant ou alors : « *Qui est (Nom) pour le chef de ménage ?* » si c'est quelqu'un d'autre qui répond.

CM02 : Statut de résidence

STATUT DE RESIDENCE

Une personne est résidente dans un ménage si elle y vit habituellement, c'est à dire depuis six mois au moins. Toutefois, une personne qui vit dans un ménage depuis moins de six mois avec la perspective d'y rester au total six mois au moins est aussi considérée comme un résident (c'est le cas, par exemple, d'un élève qui arrive dans un ménage au mois de septembre pour y passer l'année scolaire).

Il existe trois situations par rapport à la résidence et qui sont caractérisées en référence à la nuit de passage de l'enquêteur dans le ménage.

Résident présent : Est considéré comme résident présent tout résident (au sens de la définition ci-dessus) ayant passé la nuit précédant le passage de l'enquêteur dans le ménage.

Résident absent : est considéré comme résident absent tout résident n'ayant pas passé la nuit précédant le passage de l'enquêteur dans le ménage.

Visiteur : Est considéré comme visiteur toute personne ayant passé la nuit précédant l'enquête dans le ménage, mais qui ne réside pas habituellement dans le ménage c'est-à-dire qui y est depuis moins de six mois et n'a pas l'intention d'y rester en tout plus de six mois.

NB : Seront considérés comme **résidents présents** bien que n'ayant pas passé la nuit précédant le passage de l'enquêteur dans le ménage :

- les agents en uniforme qui ont passé la nuit dans leurs lieux de services ;
- les ouvriers et veilleurs de nuit ;
- les personnes qui se sont rendus à une veillée;
- toute personne résidant dans le ménage et présente au moment de l'interview, etc.

CM03: (Nom) a-t-il dormi la nuit précédente dans le ménage ?

Posez la question pour savoir si l'enquêté a passé la nuit précédant votre passage dans le ménage.

CM04: Sexe de (nom)

Inscrivez le code correspondant au sexe de chaque membre de ménage. Evitez de vous fier à l'apparence ou au prénom pour deviner le sexe.

CM05: Age de (nom)

Inscrivez l'âge de chaque membre de ménage en année révolue.

CM06 : Date de naissance de (nom)

Inscrire les jour, mois et année de naissance de nom, si celui-ci est âgé d'au plus 5 ans. Vous pourrez aider la maman ou nourrice de l'enfant à retrouver ces informations, en partant des événements marquants vécus lors de l'accouchement de l'enfant, ou alors des fêtes courantes telles que Noël, jour de l'an, fête de l'unité, etc.

CM07: Religion

Vous demanderez la religion de chaque membre du ménage, car des individus de différentes religions peuvent cohabiter dans le même ménage. Pour les enfants âgés de moins de 10 ans, s'en tenir à la déclaration du chef de ménage.

RELIGION

1-Catholique : Cette modalité regroupe l'Eglise Catholique romaine et l'Eglise Orthodoxe grecque.

2-Protestant : Cette modalité regroupe l'Eglise Presbytérienne Camerounaise (EPC), Presbyterian Church of Cameroon (PCC), Union des Eglises Baptistes du Cameroun (UEBC), Baptist Church of Cameroon (BCC), Eglise Luthérienne, Eglise Méthodiste, Mission Evangélique du Cameroun (MEC), Eglise Evangélique du Cameroun (EEC), Eglise Presbytérienne Africaine (EPA).

3-Autres chrétiens : Cette modalité regroupe tous les Pentecôtistes (Vraie Eglise de Dieu, l'Eglise Messianique et Evangélique du Cameroun (EMEC), Apostolique, Plein Evangile/Full Gospel, Living Word Fellowship, Bethel, Communauté Missionnaire Chrétienne Internationale (CMCI), King's Chapel, Sainte Eglise de Christ), les adventistes du 7^{ème} Jour, et toutes les autres religions chrétiennes (se réclamant de Jésus-Christ) non citées ailleurs.

4-Musulman : Cette modalité regroupe tous ceux qui croient en Allah et Muhammed.

5-Animiste : Cette modalité regroupe tous ceux qui attribuent aux choses une âme analogue à une divinité (ce sont entre autres ceux qui croient aux cultes des ancêtres).

6- Sans religion : Cette modalité regroupe toutes les personnes n'ayant pas de religion. L'on doit vérifier que l'enquêté ne fait pas de culte animiste qui n'est souvent pas assimilé à une religion à part entière.

7-Autre religion : Cette modalité regroupe les Témoins de Jéhovah et toutes les religions qui n'ont pas été citées ailleurs.

CM08 : Niveau d'instruction

Cette question est relative au niveau d'instruction de (nom). Six niveaux d'instructions sont proposés ; il s'agit de prendre le niveau correspondant à la plus grande classe suivie par l'enquêté.

CM09: Situation principale d'activité

Cette question est relative à la situation d'activité de (nom). La modalité "travailleur" renvoie à la situation d'une personne qui est pourvue d'un emploi, qu'il soit occasionnel ou régulier. Est considéré comme emploi, toute activité effectuée pendant au moins une heure contre un revenu en espèces ou en nature pendant la semaine précédente. Sont, cependant, classées dans cette catégorie, les personnes ayant un emploi, mais qui n'ont pas travaillé au cours de la période considérée pour cause de vacances ou congés professionnels, de congé de maladie ou d'accouchement, ou même de cessation temporaire de travail pour grève, saison morte, arrêt technique, etc. devant durer moins d'un mois.

Les **chômeurs** : Est considéré comme chômeur, toute personne en âge de travailler répondant simultanément aux trois (3) conditions suivantes :

- Ne pas avoir un emploi (au sens de la définition précédente) ;
- Faire des démarches pour en obtenir (recherche effective);
- Etre disponible pour travailler immédiatement.

Les **inactifs** sont ceux qui ne sont ni actifs occupés, ni chômeurs.

CM10: (Nom) a-t-il souffert de la fièvre (ou corps chaud) au cours des 15 derniers jours ?

Il s'agit ici, pour un membre de ménage donné, de savoir s'il a souffert de la fièvre au cours des 15 derniers jours. Demandez si l'enquêté a eu le corps chaud au cours de la période de référence.

CM11 : (Nom) a-t-il dormi la nuit précédente sous une moustiquaire ?

Il s'agit ici, pour un membre de ménage donné, de savoir s'il a passé la nuit précédente sous une moustiquaire. Si la réponse est affirmative, passez à la question CM14.

CM12 : Sinon, pourquoi ?

Pour chaque membre du ménage qui n'a pas dormi sous une moustiquaire, il est question de savoir les trois principales raisons. Notez qu'ici l'ordre est très important. Si l'enquêté vous donne trois raisons en vrac, demandez lui la première principale raison que vous enregistrez dans le bac correspondant, en suite demandez la deuxième et enregistrez la puis enregistrez la troisième.

CM13 : Pourquoi (Nom) n'aime pas dormir sous une moustiquaire ?

Cette question s'adresse à ceux qui n'ont pas dormi sous une moustiquaire la nuit précédant votre passage dans le ménage. Demandez pourquoi (nom) n'a pas dormi sous une moustiquaire la nuit précédant votre passage dans le ménage, retenez les trois principales raisons et enregistrez les de la première principale à la troisième.

CM14 : Etes-vous enceinte actuellement ?

Il est question de savoir si la femme en question est actuellement enceinte. Si la réponse est non, passez au membre suivant du ménage ou alors passez à la question EH01 si c'est le dernier membre.

5.7 Environnement du ménage et Caractéristiques de l'habitat et : EH

Cette section a pour but de capter quelques caractéristiques de l'environnement et de l'habitat du ménage.

EH01

Ces questions permettent de savoir si tout au tour du ménage (dans un rayon de 100 m), il y a un champ ou terrain non défriché.

EH02 : Au cours des 12 derniers mois, quelqu'un a-t-il pulvérisé les murs intérieurs de votre logement contre les moustiques ?

Posez la question et enregistrez la réponse de l'enquêté.

EH03 à EH05

Ces questions permettent d'enregistrer l'observation sur le type de matériau du sol, du toit et des murs de la maison habitée par le ménage. Il s'agira de considérer le principal matériau.

EH06 à EH09

Ces questions quant à elles permettent d'enregistrer l'observation sur le principal type d'éclairage, de combustible de cuisine, le principal mode d'évacuation des ordures ménagères, le principal mode d'évacuation des eaux usées, la principale source d'eau de boisson du ménage et le type de toilette utilisée.

EH10. Equipement du ménage

Pour chacun des biens durables listés ici, posez la question pour savoir si le ménage le possède. Notez que la possession d'un bien ici concerne la jouissance durable (en principe depuis au moins 6 mois, ou depuis moins de 6 mois et qui va durer au total au moins six mois) par le ménage de ce bien, peu importe la date et le mode d'acquisition. Par exemple, un ménage qui a reçu pour garde un congélateur il y a 3 ans et qui l'utilise pour conserver ses aliments possède un congélateur. Les appareils en panne pour une courte durée doivent également être pris en compte contrairement à ceux dont la réparation n'est pas programmée.

EH11A. Nombre total de pièces d'habitation

Demandez à l'enquêté le nombre total de pièces de l'habitation.

NB : Ne sont considérées ici, que les principales pièces de l'habitation (chambres, séjours, salles à manger, bureaux, etc.). Les pièces secondaires telles cuisines, salles de bain, antichambres, couloirs, etc. ne sont pas considérées comme des pièces.

EH11B : Nombre total de pièces utilisées pour dormir

Reporter dans les bacs le nombre de pièces de logement effectivement utilisées pour dormir.

EH12 / EH13 : Nombre de lits utilisés la nuit dernière ? / Nombre d'autres places de couchage utilisées la nuit dernière ?

Reporter dans les bacs le nombre de lits / d'autres couchages de logement effectivement utilisés pour dormir la nuit précédant votre passage dans le ménage. Les places de couchages peuvent être une natte, un canapé, etc.

Notez qu'on ne se préoccupe pas ici du nombre de places des ces lits ou "places de couchage".

EH14 : Dotation des fenêtres des pièces à usage d'habitation de grillages pour empêcher aux moustiques d'entrer

Il s'agit de savoir si grillages (peu importe la matière) sont fixés sur les fenêtres des pièces d'habitation pour empêcher aux moustiques d'entrer. Si certaines fenêtres de pièces d'habitation ne sont pas dotées de tels grillages, privilégier les fenêtres qui donnent sur l'extérieur. Si l'une de ces dernières n'est pas dotée, enregistrez "non".

5.8 Possession et utilisation de moustiquaire : PM

PM01 : Avez-vous été informé de la campagne de distribution des MILDA de 2011 ?

Il est question ici de savoir si l'enquêté a été informé de la campagne de distribution des MILDA de 2011. Si l'enquêté n'a pas été informé de la campagne de 2011 ou bien informé après la campagne (modalité 2), passez à la question PM09.

PM02 : Canaux d'information

Enregistrez les deux principaux canaux par les quels l'enquêté a été informé de la campagne de 2011.

PM03 à PM09

La distribution des moustiquaires en 2011 se faisait en deux étapes : d'abord une phase de dénombrement des ménages, marquée par la distribution des coupons (vouchers), et la phase de distribution proprement dite des moustiquaires. Le nombre de moustiquaires à remettre à chaque ménage était fonction du nombre de personnes déclarées comme habitant dans le ménage lors du dénombrement. Les questions PM03 à PM05 évaluent le dénombrement (fait en 2011). Les questions PM06 à PM09 évaluent la distribution effective des moustiquaires.

La question PM07 est très importante dans l'évaluation de la distribution de MILDA. Soyez très vigilant ici car l'enquêté peut sous-déclarer le nombre de MILDA reçu par peur de répression. En effet, certains répondants auraient surévalué la taille de leur ménage lors du dénombrement pour recevoir plus de MILDA. En cas d'hésitation, rassurez l'enquêté de ce qu'il ne court aucun risque de répression (voir loi statistique).

La question PM08, qui s'adresse aux ménages qui n'ont pas reçu de moustiquaire lors de la campagne de 2011, permet de capter la principale raison.

La question PM09 est très importante dans l'évaluation de la distribution de MILDA. Rassurez-vous que l'enquêté a bien compris qu'il s'agit du nombre de personnes qui vivaient dans son ménage en fin d'année 2011 (et non aujourd'hui par exemple).

Posez simplement chacune de ces questions en respectant les sauts et enregistrez la réponse du répondant.

PM10 à PM11

Les questions PM10 et PM11 sont identiques à PM01 et PM02, à la différence qu'elles concernent la campagne de 2012.

PM12 à PM17

Les questions PM12 à PM17 évaluent la distribution faite en 2012. Notez que certains ménages non dénombrés en 2011 ont effectivement reçu des moustiquaires lors du rattrapage de 2012 et d'autres ayant même des vouchers n'auraient pas reçu de moustiquaire. Pour les ménages qui n'ont pas reçu de moustiquaire lors de la campagne de rattrapage de juin 2012, vous saisissez la principale raison.

La question PM13 est très importante dans l'évaluation de la distribution de MILDA. Soyez très vigilant ici car l'enquêté peut sous-déclarer le nombre de MILDA reçu par peur de répression. En effet, certains répondants auraient surévalué la taille de leur ménage lors du dénombrement pour recevoir plus de MILDA. En cas d'hésitation, rassurez l'enquêté de ce qu'il ne court aucun risque de répression (voir loi statistique).

La question PM17 est très importante dans l'évaluation de la distribution de MILDA. Rassurez-vous que l'enquêté a bien compris qu'il s'agit du nombre de personnes qui vivaient dans son ménage en juin 2012 (et non aujourd'hui par exemple).

Posez simplement chacune de ces questions en respectant les sauts et enregistrez la réponse du répondant.

PM18 : Combien de moustiquaires disposait votre ménage avant cette campagne ?

Posez la question pour savoir combien de moustiquaire avait le ménage avant la campagne de 2012 et enregistrez la réponse de l'enquêté.

PM19 : Votre ménage est-il prêt à utiliser une moustiquaire ou d'autres moustiquaires si on lui en donnait ?

Pour les ménages qui ont au moins une moustiquaire, posez la question : "*Votre ménage est-il prêt à utiliser d'autres moustiquaires si on lui en donnait ?*" et pour ceux qui n'ont aucune moustiquaire, posez la question : "*Votre ménage est-il prêt à utiliser une moustiquaire si on lui en donnait ?*".

PM20 : Savez-vous comment accrocher une moustiquaire ?

Posez la question et enregistrez la réponse de l'enquêté.

PM21 : Qui vous a appris à accrocher la moustiquaire ?

Demandez le principal canal par lequel l'enquêté a appris à accrocher la moustiquaire.

Si pas de moustiquaire dans le ménage [(CM11=2 : aucun membre du ménage n'a dormi dans une moustiquaire la nuit précédant votre passage dans le ménage et CM12=1,2 pour tous les membres du ménage) ; (PM06=2,3 : le ménage n'a pas reçu de moustiquaire en 2011) ; (PM12=2,3 : le ménage n'a pas reçu de moustiquaire en 2012) et que (PM18=0 : le ménage n'avait moustiquaire avant juin 2012)] passez à PM22. Sinon passez au module sur la description des moustiquaires (DM).

PM22 : Pourquoi n'avez-vous pas de moustiquaire dans votre ménage ?

Si pas de moustiquaire dans le ménage, demandez la principale raison pour laquelle le ménage n'en a pas une.

5.9. Description des moustiquaires : DM

Cette section vise à évaluer l'utilisation de chaque moustiquaire disponible dans le ménage, peu importe la nature et l'origine. Poser les questions suivantes pour chaque moustiquaire.

DM01 : Puis-je voir les moustiquaires disponibles dans votre ménage ?

Demandez gentiment au répondant l'autorisation de voir chacune des moustiquaires disponibles dans le ménage. Il n'est pas question de décrocher celles déjà accrochées pour vous montrer. Si une moustiquaire est accrochée, observez-la telle quelle. Ceci n'est possible qu'au cas où vous avez établi une confiance entre l'enquêté et vous. Si à votre demande, vous obtenez une réponse négative, enregistrez non vue et passez à la question suivante.

DM02 : Observer ou demander l'état de la moustiquaire ?

Posez la question et enregistrez la réponse de l'enquêté.

DM03 : Observer ou demander la forme de la moustiquaire

			
<p>La moustiquaire circulaire: La moustiquaire circulaire/conique peut être attachée au plafond en un seul point.</p>	<p>La moustiquaire enfants: Elle est également de forme circulaire, mais spécialement conçue pour berceaux et lits d'enfants.</p>	<p>La moustiquaire rectangulaire/carrée: Ces types de moustiquaires sont attachées en haut de votre mur, ou au plafond par une corde. Rectangulaire ou carrée. Elles peuvent être attachées par une ficelle au plafond.</p>	

DM04 : Observer ou demander la taille de la moustiquaire

La taille de la moustiquaire ici peut être assimilée à la taille (en terme de place) de lits pour les quels elles ont été conçues. Ainsi, par exemple la moustiquaire d'une place voudra dire celle conçue pour les lits d'une place.

DM05 : Observer ou demander la marque de la moustiquaire

Chaque moustiquaire, est frappée d'une étiquette qui donne un minimum d'informations la concernant. Si vous avez accès à la moustiquaire il vous suffira de rechercher cette étiquette et y lire la marque de la moustiquaire. Si le ménage ne vous a pas permis de voir la moustiquaire, demandez à l'enquêté (ou à l'un de ses enfants qui sait lire) d'aller lire cette information pour vous.

MILDA= Moustiquaire d'usine Imprégnée d'Insecticide à Longue Durée d'Action (MILDA)

DM06 : Depuis combien de temps votre ménage possède-t-il cette moustiquaire ? (en mois)

Posez la question et enregistrez la réponse de l'enquêté.

DM07 : Où est ce que cette moustiquaire a été obtenue ?

Posez la question et enregistrez la réponse de l'enquêté.

DM08 : Combien (en FCFA) avez-vous déboursé pour acheter cette moustiquaire ?

Pour les moustiquaires qui ont été achetées (DM07=6, 7), demandez le prix d'achat.

DM09 : Depuis que vous avez obtenu cette moustiquaire, a-t-elle été trempée dans un liquide qui tue ou éloigne les moustiques ?

Posez la question et enregistrez la réponse de l'enquêté. Si la réponse est "non" ou "ne sait pas", passez à la question DM11.

DM10 : Combien de temps (en mois) s'est-il écoulé depuis que la moustiquaire a été trempée dans un liquide qui tue ou éloigne les moustiques ?

Il s'agit du temps écoulé depuis la dernière imbibition de la moustiquaire d'insecticide.

DM11 : Observer ou demander si la moustiquaire est accrochée

Posez la question et enregistrez la réponse de l'enquêté. Si la réponse est "Oui", passez à la question DM13.

DM12 : Pourquoi la moustiquaire n'est pas accrochée

Posez la question et enregistrez la réponse de l'enquêté. Par "Autre utilisation", entendez que la moustiquaire est utilisée pour autre chose (la pêche par exemple, le rideau mural, recueil de termites, etc.) que d'être accrochée pour se protéger contre la pique des moustiques. Dans ce cas, vous veillerez à préciser cette autre utilisation à la marge du questionnaire.

DM13 : Est-ce que la nuit dernière quelqu'un a dormi sous cette moustiquaire ?

Posez la question et enregistrez la réponse de l'enquêté. Si la réponse est "non" ou "ne sait pas", passez à la question DM15.

DM14 : Qui a dormi sous-cette moustiquaire la nuit dernière ?

Le "N° pers" doit correspondre au numéro de la personne à la CM00, du module CM. Prenez soin d'écrire le nom de chacune des personnes qui a dormi sous la moustiquaire comme à la CM00.

Après cette question, passez à DM16.

DM15 : Quelle est la principale raison pour laquelle personne n'a dormi sous cette moustiquaire la nuit dernière ?

Si vous avez une moustiquaire dans laquelle personne n'a dormi la nuit précédant votre passage dans le ménage, demandez la principale raison.

DM16 : Pendant combien de mois un membre de votre ménage a-t-il dormi sous cette moustiquaire au cours des 12 mois ?

Il s'agit ici de savoir les moments au cours des 12 derniers mois où la moustiquaire a été effectivement utilisée par le ménage.

Merci de votre fructueuse collaboration et bon travail.